

# L'équipe du Pôle Accompagnement est là pour vous

## **LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT**

Le Pôle Accompagnement à la Réussite Étudiante existe pour vous proposer un accompagnement individuel si vous ressentez le besoin d'être épaulé dans votre passage à la vie étudiante. Cet accompagnement s'adresse aussi à ceux qui éprouvent des difficultés d'ordre méthodologique, des difficultés dans leur orientation ou du fait de leur situation personnelle.

## **OBJECTIF RÉUSSITES**

Objectif Réussites est un outil d'accompagnement sur lequel vous allez pouvoir faire vos demandes de RSE, vos demandes d'aménagements et vos demandes d'accompagnement à la réussite. Le tout constituera votre Contrat Pédagogique de Réussite Étudiante. Vous pourrez aussi prendre rendez-vous avec un Chargé d'Accompagnement à la Réussite Étudiante directement sur le site.

<https://objectifreussites.unicaen.fr/>

## **LE RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDE**

Vous avez une activité qui vous prend du temps ou une situation personnelle qui impacte vos études et vous souhaitez bénéficier d'un Régime Spécial d'Étude et d'un accompagnement ? Contactez le Pôle Accompagnement à la Réussite Étudiante ! Le Régime Spécial d'Étude concerne les étudiants exerçant une activité extra-curriculaire conséquente ou ayant une situation personnelle pouvant affecter leurs conditions d'études. Ce Régime Spécial d'Étude peut concerner les étudiants salariés, sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau, aidant, en situation de longue maladie, etc. Retrouvez la liste complète des statuts et leur description sur Objectif Réussites.

## **LES AMÉNAGEMENTS**

De nombreux aménagements existent afin de faire coïncider votre vie personnelle et vos études. En cas de situation particulière ou en cas de coup dur, que votre besoin d'accompagnement soit durable ou temporaire, rapprochez-vous de votre scolarité afin de voir ce qu'il est possible de mettre en place. Formalisez ensuite votre situation et vos modalités de formation sur Objectif Réussites. Selon votre demande et les possibilités de votre UFR, les aménagements peuvent porter par exemple sur l'organisation de votre emploi du temps ou les modalités de contrôle de connaissances. N'oubliez pas que si vous avez des questions ou besoin d'être renseigné, vous pouvez contacter le Pôle Accompagnement.

## **LA CÉSURE**

Vous souhaitez acquérir une expérience personnelle ou professionnelle, soit en autonomie, soit encadré dans un organisme d'accueil en France ou à l'étranger ? La césure est faite pour vous ! Vous pouvez suspendre temporairement vos études pour vous engager dans une association, faire un stage, un service civique ou même faire du woofing

<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/dispositifs-specifiques/annee-de-cesure/>

## **L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT**

Vous êtes engagés dans des actions sociales ou citoyennes ? Vous pouvez être accompagné afin de traduire votre implication au bénéfice de votre projet personnel et professionnel. Repérez les

compétences que vous approfondissez ou que vous acquérez et apprenez à les mettre en valeur concrètement.

### **LES CHARGÉS D'ACCOMPAGNEMENT**

Les Chargés d'Accompagnement sont ceux qui vont vous aider à mettre en place les conditions de votre réussite étudiante. Que vous ayez besoin d'un RSE, d'un aménagement ou d'une césure, ils sont là pour vous soutenir et vous donner les clefs pour vous accomplir sur le plan académique et personnel.

[deve.reussites.etudiantes@unicaen.fr](mailto:deve.reussites.etudiantes@unicaen.fr)

(Davy Mattheï) SEGGAT : 02 31 56 61 70

(Duquesne Bérénice) STAPS : 02 31 56 52 47